

2024-054

**EHPAD- FIXATION DU TARIF DES REPAS ET GOÛTERS POUR LES
PERSONNES EXTERIEURES EXERCICE 2025**

L'an deux mil vingt-quatre, le 10 décembre, le Conseil d'Administration, dûment convoqué le deux décembre 2024, s'est réuni à Aime-la-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI.

Présents :

Mesdames Michèle BARRIOZ, Brigitte BETRANCOURT, Bernadette CHAMOUSSIN, Sylviane DUCHOSAL, Sylvie FONDARD, Rose PAVIET.

Monsieur Lucien SPIGARELLI (Président)

Absents :

Madame Anne Marie CHENAL

Monsieur Thierry MARCHAND MAILLET

Monsieur le Président rappelle au Conseil d'Administration que les familles ou amis des résidents, ont la possibilité de manger sur place un repas identique à celui proposé aux résidents.

Il indique également que les tarifs pour les personnes extérieures actuellement en vigueur, fixés par délibération n° 2024-017 du 29 mars 2024 sont de :

- 12.00 € par personne pour le repas du midi.
- 13.00 € par personne pour le repas du midi et goûter.
- 16.00 € par personne pour les repas améliorés constituant les menus de fêtes.

Afin de tenir compte des sujétions financières de fabrication, Monsieur le Président suggère donc de procéder à la revalorisation du tarif en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2025 de la manière suivante :

- 12.50 € par personne pour le repas du midi.
- 13.50 € par personne pour le repas du midi et goûter.
- 16.50 € par personne pour les repas améliorés constituant les menus de fêtes.

Ceci exposé,

-CONSIDERANT l'actualisation tarifaire au 1^{er} novembre 2024 des prix initiaux du BPU de l'avenant n°1 du marché de la restauration, attribué à API RESTAURATION, augmentant de 7% le prix des denrées.

-CONSIDERANT l'avis du Conseil de la Vie Sociale de l'EHPAD La Maison du Soleil en date du 18/11/2024

Le Conseil d'administration,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 7
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 7
- nombre de votes « pour » : 7
- nombre de votes « contre » : 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

APPROUVE les tarifs proposés, soit :

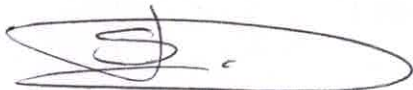
- Repas du midi à 12.50€
- Repas du midi et goûter : 13.50€
- Repas améliorés constituant les menus de fêtes : 16.50€

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LE 10 DECEMBRE 2024

Ont signé au registre tous les membres présents.

La secrétaire de séance,

Sylviane DUCHOSAL



Le Président,

Lucien SPIGARELLI

C.I.A.S.
LE CHALET - BP 60
73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX

